



**Communiqué**  
*Pour diffusion immédiate*

## **Lancement de la 8<sup>e</sup> campagne de financement de la Coalition Objectif fixé à 250 000 \$**

**Montréal, le 16 mars 2009** – C'est le 16 mars 2009 que débute la 8<sup>e</sup> campagne de financement de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages ! « Grâce à la réponse participative de l'industrie et de ses partenaires face à l'enjeu important de la relève, la Coalition accumule les succès et est de plus en plus sollicitée pour faire connaître les possibilités de carrière en assurance de dommages », souligne M<sup>e</sup> Robert LaGarde, président de la Coalition.

### **À l'écoute des employeurs**

L'année 2008 a notamment été marquée par la mise à jour du sondage sur les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie. Réalisé aux deux ans, ce sondage nous a permis de consulter l'industrie afin de connaître les besoins des employeurs en matière de main-d'œuvre certifiée (agents, courtiers et experts en sinistre) et non-certifiée (souscripteurs), et ce, pour les années à venir. Les employeurs nous ont dit qu'au minimum, 1 400 postes sont à combler chaque année au Québec, et ce, d'ici la fin de 2010.

### **Des résultats probants**

Grâce à l'analyse de sondages omnibus effectués auprès de la population, nous avons constaté que la perception du public s'est améliorée. En effet, l'opinion du public envers les professionnels en assurance de dommages a évolué entre 2006 et 2008. En deux ans, c'est 18 % de plus des répondants qui ont une opinion positive des professions en assurance de dommages. « De plus, le nombre d'établissements d'enseignement collégial qui offrent une formation en assurance de dommages continue d'augmenter. En effet, c'est maintenant 26 collèges partout au Québec qui offrent une de ces formations, alors qu'ils étaient 11 en 2002 », souligne M<sup>e</sup> Robert LaGarde.

### **2008-2009 : à la poursuite de ses objectifs**

Pour la prochaine année, le cahier spécial sur l'assurance de dommages, qui est inséré dans sept grands quotidiens du Québec, sera de retour à l'automne. La Coalition continuera également à assurer une présence active sur le terrain et une visibilité auprès des nombreux publics cibles, dont les jeunes et les gens en réorientation de carrière. Comme nouveauté à surveiller, il y aura un outil (quiz profils) qui aidera les candidats à la profession à évaluer et à tester s'ils possèdent les attitudes et les aptitudes pour devenir des professionnels en assurance de dommages. Développé en format interactif pour Internet, cet outil sera gagnant pour tous, puisqu'il sera également mis à la disposition des employeurs, des collèges et d'Emploi-Québec.

### **À propos de la Coalition**

La mission de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière offertes par l'industrie de

l'assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui oeuvrent en assurance de dommages.

Le conseil d'administration est composé de cinq (5) administrateurs représentant les différentes catégories d'employeurs et la Chambre de l'assurance de dommages :

**Président**

- M<sup>e</sup> Robert LaGarde – Chambre de l'assurance de dommages

**Vice-président**

- M. Michel Verreault –Assureurs directs

**Administrateurs**

- M. Claude Côté - Experts en sinistre indépendants
- M<sup>me</sup> Johanne Lamanque – Cabinets de courtage
- M. Ron Pavelack –Assureurs à courtiers

**Secrétaire-trésorier**

- M. Daniel Demers, Bureau d'assurance du Canada – Québec

La Coalition compte également sur la collaboration d'Emploi-Québec, du ministère de l'Éducation et des collèges offrant la formation en assurance de dommages, qui siègent à titre de membres observateurs.

-30-

Renseignements : Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages  
Nina Tourigny, agente de communication  
Téléphone : 514-842-2591 / 1 800 361-7288  
Cellulaire : 514-233-5529  
[ntourigny@chad.qc.ca](mailto:ntourigny@chad.qc.ca)